

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
5^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DU RHÔNE
10 ET 17 JUIN 2012

Philippe Cochet

Votre Député

Marie-Laure Bonnefoy
Suppléante • Maire de Les Chères

Ma priorité c'est vous !

« La gauche contrôle désormais la plupart des institutions de notre pays. Dans ce contexte, la France a plus que jamais besoin d'un véritable équilibre des pouvoirs, d'un pluralisme démocratique, d'une diversité des opinions. Député de notre circonscription, **je veux faire entendre la voix de notre**

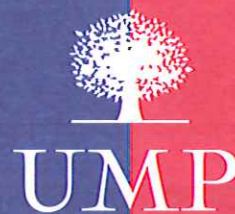
territoire, de chacune de ses communes, de chacun de ses habitants.

Je m'engagerai avec mon énergie, avec l'expérience que j'ai acquise et avec la passion que j'ai pour notre territoire, au service de tous. Vous pouvez compter sur **mon implication totale** et celle de toute mon équipe.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation, dès le 1^{er} tour, le 10 juin prochain. Avec votre soutien, **je serai votre plus ardent défenseur à l'Assemblée nationale.** »

Philippe Cochet

Candidat du rassemblement de l'UMP
du Nouveau Centre et du Parti Radical



Mobilisez-VOUS
dès le 1^{er} tour

Avec votre député
Philippe Cochet,
votez efficace
le 10 juin !



*Philippe Cochet et sa suppléante,
Marie-Laure Bonnefoy, Maire de Les Chères*

Avec Philippe Cochet, les choix sont clairs !

Soutenir l'économie et l'emploi

- Entreprises industrielles et de services, commerces et artisanat... Tout doit être fait pour soutenir notre économie locale, encourager les projets de développement et donc l'emploi.

Préserver un cadre de vie à nul autre pareil

- Si nous voulons préserver l'identité de nos territoires, le charme de nos communes, nous devons éviter la densification, l'urbanisation non maîtrisée. La politique de logement ne doit jamais se faire au détriment de la qualité de vie !

Valoriser un patrimoine exceptionnel

- Entre zones habitées et espaces naturels préservés, des rives de la Saône aux collines des Monts-d'Or, de nos sites historiques remarquables jusqu'à nos terres agricoles... Naturel ou architectural, notre patrimoine local est notre fierté. Il mérite toute notre attention.

Faciliter les déplacements et les transports

- Nous devons être particulièrement vigilants si nous voulons préserver l'équilibre entre les différents modes de transport. Les projets d'infrastructures routières doivent résulter d'une concertation et d'un accord avec les populations locales.

Offrir des services de haute qualité

- Éducation, santé, sécurité et tranquillité publique, équipements sportifs et culturels... Tous les projets en faveur de l'amélioration des services publics méritent un accompagnement attentif. Le rôle du Député est essentiel pour aider à coordonner les initiatives et mobiliser des financements.

Philippe Cochet, votre député

- ▶ 50 ans, marié, 4 enfants
- ▶ **Député** de la 5^e circonscription du Rhône
- ▶ **Membre de la Commission des Affaires étrangères** de l'Assemblée nationale
- ▶ **Maire** de Caluire et Cuire
- ▶ **Chef d'entreprise**



Mes valeurs

- ▶ **Le travail**, parce que c'est par le goût de l'effort et de l'initiative que nous vaincrons la crise
- ▶ **L'intérêt général**, qui doit toujours prévaloir sur les intérêts particuliers
- ▶ **La solidarité et la famille** qui sont les deux piliers de notre « vivre ensemble »

Mes engagements

- ▶ **La proximité** : être présent et actif, sur le terrain, au plus près des réalités locales
- ▶ **L'écoute** : pour prendre toujours en considération vos souhaits, vos préoccupations
- ▶ **La volonté** : pour résoudre les problèmes et aller de l'avant

